



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués  
en exercice : 55

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

-----  
SEANCE DU 09 JANVIER 2023

A la suite d'une convocation du 02 janvier 2023, les membres du Comité Syndical du Sydem se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 09 janvier 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydem.

- ✓ Etaient présents : 33  
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, André DUPPRE, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Emmanuel THRY, Christian CLEMENT, Roselyne DA SOLLER, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Salvatore FIORETTO, Hubert BUR, Mireille CINQUALBRE.
- ✓ Excusés : 10  
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO, Chantal PLATTE, Durkut CAN, Cyrille FETIQUE, Bernard PETRY, Pascal LAUER, Etienne HOFFERT, Jean-Paul TINNES, Pierre THIL, Claude KLEIN.
- ✓ Excusés ayant donné procuration : 5  
Mesdames, Messieurs Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à Salvatore COSCARELLA, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.
- ✓ Absents : 7  
Madame, Messieurs Sabrina HASSINGER, Guy BORN, Emmanuel SCHULER, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Roland GLODEN, Bernard COLBUS.

-----  
**16. FINANCES**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2**

Le Comité Syndical,

VU sa délibération n° 2022/17 du 28 mars 2022 portant adoption du budget primitif 2022 ;

VU l'arrêté préfectoral 2022-DCL/2-N° 092 portant règlement du budget primitif 2022 du Sydem, exécutoire de plein droit et formalisé par une décision modificative budgétaire n° 1 ;

CONSIDERANT toutefois la nécessité d'adapter les crédits ouverts aux besoins réels du syndicat jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire 2022 de la façon suivante :

Dépenses d'exploitation				
Compte budgétaire			DM 2	Motifs principaux
Chapitre	Article	Dénomination		
011	611	Sous-traitance	500 000,00	Adaptation aux besoins et inflation
	<b>TOTAL</b>		<b>500 000,00</b>	
012	6411	Salaires, appointements, commissions de base	-625 000,00	Les recrutements prévus au BP 2022 pour les remplacements de personnel ayant quitté le Sydeme n'ont pas encore pu être concrétisés faute de candidats.
	<b>TOTAL</b>		<b>-625 000,00</b>	
65	658	Charges diverses de gestion courante	5 880 207,00	En application des dispositions du pacte financier, le montant des reversements 2016/2019 dus par le Sydeme aux EPCI qui ont signé le pacte avant le 31/12/2021, soit 5 880 207, est sorti du bilan 2021. Par arrêté du 22 juillet 2022, le Préfet a décidé de les réintégrer au bilan, à l'article 6718. Or, le mandatement de ces reversements est réalisé à l'article 658. D'où cette modification.
	<b>TOTAL</b>		<b>5 880 207,00</b>	
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-5 880 207,00	En application des dispositions du pacte financier, le montant des reversements 2016/2019 dus par le Sydeme aux EPCI qui ont signé le pacte avant le 31/12/2021, soit 5 880 207, est sorti du bilan 2021. Par arrêté du 22 juillet 2022, le Préfet a décidé de les réintégrer au bilan, à l'article 6718. Or, le mandatement de ces reversements est réalisé à l'article 658. D'où cette modification.
	<b>TOTAL</b>		<b>-5 880 207,00</b>	
042	675	Valeur comptable des immos cédées	181 000,00	Adaptation aux réalisés 2022.
	6811	Dotations aux amortissements des immos	-56 000,00	Ajustement des dotations aux amortissements.
	<b>TOTAL</b>		<b>125 000,00</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	

Dépenses d'investissement				
Compte budgétaire			DM 2	Motifs principaux
Chapitre	Article	Dénomination		
21	2188	Autres	125 000,00	Travaux réglementaires
<b>TOTAL DM DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>125 000,00</b>	

Recettes d'investissement				
Compte budgétaire			DM 2	Motifs principaux
Chapitre	Article	Dénomination		
040	2111	Terrains nus	-1 700,00	Non réalisation de la vente de la forêt de Guensbach.
	2182	Matériel de transport	91 000,00	Cession de bennes.
	2188	Autres constructions	91 700,00	
	28131	Amortissement des immos - Bâtiments	-56 000,00	Ajustement des dotations aux amortissements.
	<b>TOTAL DM RECETTES</b>			<b>125 000,00</b>

CONSIDERANT l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances lors de leur réunion du 5 décembre 2022 ;

\*\*\*\*\*

Délibère, par :

33 voix pour,  
0 voix contre,  
5 abstentions.

**Décide**

- D'adopter la délibération modificative budgétaire n° 2 ci-annexée.

**La délibération est adoptée à la majorité**

Fait à MORSBACH, le 09 janvier 2023

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,  
Compte tenu de la publication de la délibération, le ... 1.7. JAN. 2023 ...  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 1.7. JAN. 2023 ...